

*111<sup>ème</sup> session de la conférence internationale du travail*

## **Journée mondiale contre le travail des enfants**

« Justice sociale pour tous : comment mettre fin au travail des enfants »

12 juin 2023

L'enregistrement de cet événement peut être téléchargé à cette adresse :  
<https://live.ilo.org/fr/evenements/journee-mondiale-contre-le-travail-des-enfants-justice-sociale-pour-tous-comment-mettre>

### **Rosalind Yarde (Chef des informations et médias, OIT)**



160 millions d'enfants travaillent.

Dans quelques jours, ce sera le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la déclaration de l'OIP qui a marqué l'histoire pour les droits de l'enfant, avec aussi la marche mondiale contre le travail des enfants à ce moment-là.

Il faut se demander comment les engagements pris seront tenus (notamment l'ODD 8.7).

Il est nécessaire de s'intéresser aux causes profondes du travail des enfants dont l'éradication est liée aux progrès de la justice sociale.

## **Manuela Tomei (Directrice du Programme sur les conditions d'emploi et de travail du BIT)**

Nous sommes à un moment critique, le travail des enfants est en augmentation. 1/10 è des enfants travaille aujourd'hui, souvent pour dans des conditions difficiles et dangereuses pour la santé physique et mentale.

Cette augmentation ne correspond pas aux objectifs de la convention 138.

L'an dernier à Durban, les délégués du monde entier ont lancé un appel avec un message clair, considérant que la promotion du travail décent pour les adultes est une condition nécessaire pour éradiquer le travail des enfants.

XXX ne fréquentent pas l'école et hypothèque leurs chances de mener une vie décente.

Des efforts pour éliminer la non-scolarisation, celle des filles en particulier.

Cela suppose notamment des conditions de travail et des salaires décents pour les enseignants.

Une protection sociale universelle est nécessaire, 74 % des enfants ne bénéficient d'aucune prestation financière, il faut que les foyers puissent bénéficier de la protection nécessaire.

Il faut s'attaquer aussi à la discrimination, les enfants des groupes exclus sont les plus à même de travailler.

La volonté et l'action politique ont à se rejoindre. Il faut renforcer l'action pour la protection sociale. Nous savons ce qu'il faut faire, des engagements ont été pris, il faut agir maintenant pour que les enfants aient le droit d'être des enfants.

## **Paola Del Carmen Egusquiza Granda (Membre du conseil d'administration du BIT pour le groupe des travailleurs, Pérou)**

Un travail décent demande aussi le respect des syndicats, du droit de grève. En l'absence de travail décent pour les adultes, on fait appel au travail des enfants. Relever l'âge minimum obligatoire des études est positif.

Il faut aussi respecter l'égalité de genre dans l'accès aux droits sociaux.

L'accent est souvent mis sur les entreprises, mais il faut s'intéresser aussi aux chaînes d'approvisionnement.

La protection sociale doit concerner l'ensemble des familles et garantir un revenu minimum.

Les réformes à mettre en œuvre supposent de protéger les enfants et adolescents, de donner un accès à une éducation publique et universelle pour assurer aussi à l'avenir plus d'égalité des chances.

Certains facteurs permettent et demandent d'agir :

- L'existence d'espaces de dialogues réels, comme le réseau existant en Amérique centrale qui est conçu selon une organisation tripartite (employeurs, travailleurs, gouvernement) qui a été créé avec l'appui de l'OIT.
- Des actions réalisées en relation avec d'autres politiques publiques, par exemple l'immigration qui peut favoriser le travail des enfants, notamment les mineurs non accompagnés ; un traitement transversal est nécessaire.
- La réduction des coûts demandée dans les chaînes d'approvisionnement conduit au travail des enfants ; les conventions 100, 156, 90, 87, existent, mais il faut aller au-delà des réglementations minimales.
- Une protection sociale redistributive, avec des planchers minima pour garantir l'accès à la nourriture, au logement et aux soins.

## Jérôme Bellion-Jourdan (SGA de l'organisation internationale des employeurs)

Kailash Satyarthi, Prix Nobel, avait déclaré lors d'une conférence que « dans chacun de vous, il y a un acteur possible de changement ».

L'« Alliance 8.7 » vise à éradiquer la traite humaine sous toutes ses formes avant 2025.

L'augmentation du travail des enfants est due à un manque de justice sociale. Nous allons lancer une coalition mondiale pour la justice sociale avec l'OIT, le dialogue social devrait permettre d'atteindre nos objectifs, à partir d'échanges entre acteurs et employeurs.

Il faut renforcer les institutions nationales pour éliminer le travail des enfants et mettre en place les actions décidées à Durban.

Afin de renforcer l'apprentissage par les pairs, nous lançons aujourd'hui la deuxième édition du prix pour la fin du travail des enfants. Les efforts des organisations des employeurs et des parties prenantes ne sont pas toujours visibles. Le lauréat sera sélectionné par un groupe d'experts de l'OIE.

C'est une façon de témoigner de notre engagement, de montrer que le progrès à ce sujet est possible, que nous pouvons changer la donne...

## Kinsu Kumar (Défenseur de la jeunesse, Inde)

160 millions devront attendre longtemps avant que justice ne leur soit faite...

Kailash Satyarthi et son organisation ont pu changer la constitution. Nous travaillons avec le gouvernement indien. Chaque jour nous pouvons « sauver » plusieurs centaines d'enfants.

J'ai pu être scolarisé et recevoir une éducation alors qu'enfant je travaillais.

Nous créons des communautés soutenues par l'empathie pour sauver des enfants de l'esclavage et des mariages forcés. Il en va de la responsabilité des gouvernements.

L'empathie est un atout, mais il faut surtout agir. Chaque enfant doit pouvoir retrouver son enfance.

## Giorgio Boccardo (vice-ministre du travail et de la sécurité sociale, Chili)



Je représente le gouvernement du Chili. Voici quelques réflexions sur le lien entre justice sociale et travail des enfants.

La Déclaration de Philadelphie [1944] a souligné que le travail des enfants fragilise les sociétés et les personnes, qu'il crée un cercle vicieux entre inégalités et pauvreté, conduit à une absence d'accès aux services pour les groupes les plus vulnérables.

Il faut garder à l'esprit les inégalités de genre, même dans des conditions informelles les filles sont moins rémunérées, elles sont plus vulnérables. Les conventions 138, 182 de l'OIT ont été ratifiées par le Chili et une Stratégie nationale de l'éradication du travail des enfants et de protection des personnes a été adoptée.

Vu nos objectifs, l'Alliance 8,7 jouera un rôle fondamental avec l'OIP et l'Unicef.

La protection sociale est nécessaire pour pleinement exploiter le potentiel de chaque enfant : il faut accélérer la couverture sociale des enfants, fournir des prestations pour s'adresser à tous les enfants et leurs familles et la fonder sur le droit pour relever les crises de ce monde. Il faut aussi s'adapter au monde d'aujourd'hui pour ceux qui prennent soin des autres, créer une Alliance mondiale pour la justice sociale, reposant sur un multilatéralisme, mieux se coordonner entre institutions et au sein de la communauté internationale, le tripartisme est fondamental pour réussir.

## **Anousheh Karvar (Présidente du Partenariat mondial contre le travail des enfants, le travail forcé, la traite des êtres humains et l'esclavage moderne [Alliance 8.7])**

L'an dernier à Durban, j'ai dit qu'il fallait agir directement : nous avons déjà déployé beaucoup d'efforts, certaines actions seront positives, mais d'autres restent nécessaires pour traiter les causes des injustices que tant de personnes subissent.

Pour rassembler les forces de parties prenantes très différentes, l'Alliance 8.7 est unique dans son genre. Les ODD demandent d'agir directement pour notamment interdire le travail des enfants dès 2025.

Notre stratégie consiste à coordonner l'action, à partager les savoir-faire, l'innovation, à mobiliser les ressources nationales. Le nombre de partenaires, très divers, s'accroît pour dépasser 500. Ils sont répartis dans plus de 30 pays du Nord et du Sud et ont témoigné de leur intérêt pour être chef de file de stratégies nationales. Les ODD sont universels, de nombreux pays ont à développer des efforts. Le « Cadre de redevabilité de chef de file » est un maillon important de l'alliance, il faut renforcer la capacité à rendre compte, renforcer les responsabilités pour changer la norme sur le terrain.

Des exemples pratiques de progrès abondent dans les rapports.

## Kailash Satyarthi [Co-lauréat du Prix Nobel de la Paix 2014]



Nous avons une lutte à conduire ensemble pour éviter le travail des enfants dans un monde en crise qui connaît des conflits.

Au cours des 25 dernières années, de nombreux slogans ont été prononcés à ce sujet, une énergie a été déployée en faveur des enfants du monde entier.

Le thème de cette année est très pertinent, mais il ne s'agit pas seulement de donner la liberté à chacun de demander la part qui lui revient : personne ne peut assurer seul la justice sociale. En Afrique 10 000 enfants africains de plus travaillent, le nombre total d'enfants qui travaillent est plus important que celui des enfants vivant en Europe. C'est inacceptable. Depuis 8 ans, les populations du sud du Sahara ont rencontré de grosses difficultés, le PNB de ces pays a baissé alors que des entreprises internationales extraient des minéraux en Afrique.

70 % du cobalt pour les batteries des véhicules électriques vient du Congo, ce minerai est extrait surtout par des enfants. Les entreprises transfèrent les bénéfices dans d'autres pays. C'est une injustice.

Il n'y a pas de représentant de l'Afrique à l'OCDE, ce continent a peu d'importance au FMI [la Belgique et les Pays-Bas ont plus de poids que 54 pays africains].

L'OIT et l'OIF ont présenté un rapport récemment, promouvant une protection sociale pour les enfants. Il faut plus de 50 milliards pour améliorer la protection des enfants du monde, mais c'est moins de 1,4 % de ce que l'Europe a alloué à la protection sociale, c'est moins de 10 jours de dépenses militaires au niveau mondial.

Il faut protéger l'enfant qui est en chacun de nous. Cela peut changer le monde.

## Remarques

### Afrique du Sud

Nous croyons profondément aux droits et au bien-être des enfants qui doivent être à l'école.

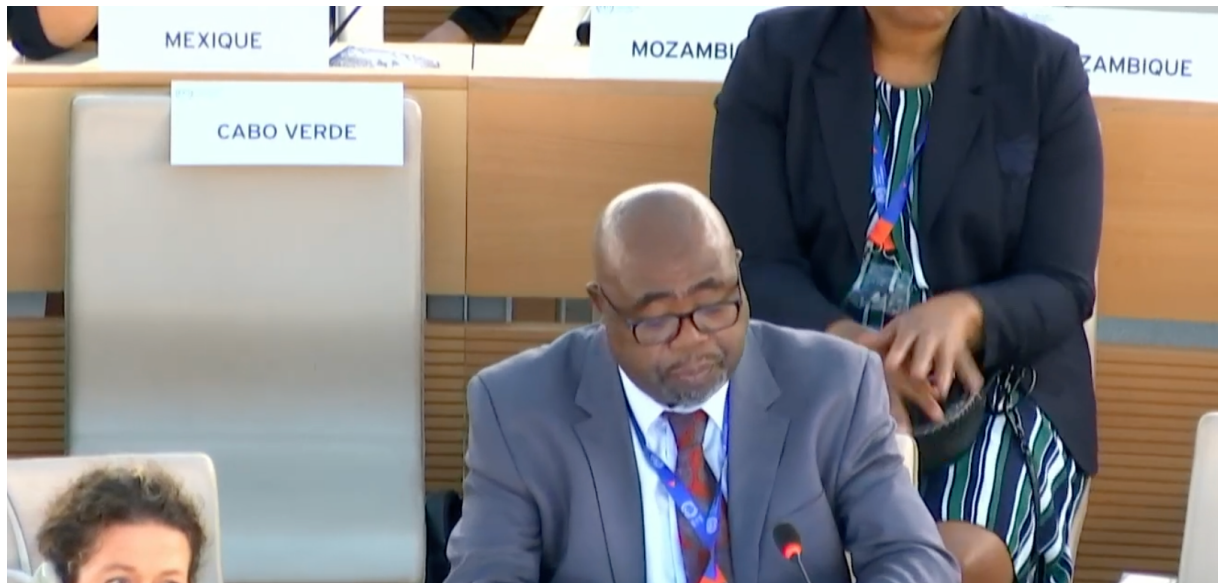
L'an dernier en Afrique du Sud, les enfants délégués ont pu s'exprimer leurs attentes envers les gouvernants et l'appel de Durban demande de réaliser l'accès universel à la protection sociale, à la scolarisation.

Créer un monde sans travail des enfants.

Ce défi n'a pas disparu et les progrès qui avaient été réalisés ont été entravés par les conflits et la pandémie.

L'avidité et la recherche du bénéfice dominant les besoins de protection sociale et d'éducation.

Il faut des cadres juridiques puissants.



*Ministre du travail et de l'emploi de l'Afrique du Sud*

## Argentine



Il faut souligner l'importance du rapport du directeur général indiquant que la lutte contre l'injustice sociale contribue à s'assurer que les enfants restent à l'école et n'aggrave pas la pauvreté entre les générations.

L'Argentine a ratifié toutes les conventions de l'OIT.

Une stratégie d'éradication a été décidée, mais il reste un long chemin à parcourir.

Ces efforts ont valu la reconnaissance de « pays pionnier » par l'alliance 8.7.

Nous avons notamment créé des centres pour la première enfance pour les travailleurs ruraux, des « centres de bonnes récoltes », conduit une action tripartite [gouvernement, employeurs, travailleurs], franchi une étape pour les travailleurs de la protection de l'enfance, élaboré un programme fédéral pour le programme décent des parents, des lois obligent les entreprises de plus de 100 personnes à créer des espaces pour l'accueil des enfants ou à accroître le salaire de 40 % pour la garde des enfants, c'est dans toutes les conventions collectives tripartites.

Un enfant sur 10 entre 4 et 15 ans travaille, c'est multiplié par deux dans les zones rurales.

Les enfants ont à être les seuls privilégiés du pays.

## République Démocratique du Congo



*La ministre du travail de la République Démocratique du Congo*

Plusieurs mesures ont été prises :

- Recrutement de 2300 nouveaux inspecteurs du travail pour fournir des éléments aux juges.
- Collecte d'informations sur les enfants travaillant sur les sites miniers, afin de soutenir leur inscription à l'école et gratuité de l'éducation.
- Pays pionnier de l'Alliance 8.7.
- Un PPTD [programme pour le travail décent] pour mettre fin au travail des enfants.
- Il reste de l'insécurité à l'est dans les zones minières, ce qui demande des mesures fortes. Il faut faire que les auteurs de l'exploitation minière et leurs sous-traitants soient responsables des abus dans les mines.

\*\*\*\*\*

Notes prises par Gilles Pétreault.